

DECISION

OBJET : Demande de subventions FEDER Urbain (Européenne) pour le projet de voie verte sur rails phase 2 à Montchanin.

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 02 octobre 2024, devenue exécutoire à compter du 03 octobre 2024, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

« Vu l'arrêté du 26 décembre 2023, devenu exécutoire le 26 décembre 2023 accordant délégation de signature du président à Madame Isabelle LOUIS, 4ème vice-présidente en charge de la contractualisation, l'autorisant à signer tous documents relatifs aux programmes contractualisés et notamment les demandes d'aides,

Considérant que la délégation précitée porte notamment sur :

« Le dépôt des dossiers de demandes de subventions et du plan de financement au titre du programme FEDER;

Considérant le projet de Voie verte sur rails phase 2 à Montchanin ;

La Communauté urbaine sollicite le soutien de l'Europe au titre du FEDER Urbain, selon le plan de financement suivant :

FINANCEURS	MONTANT H.T. (valeur absolue et pourcentage)
Région (C2R)	94 000 euros HT_ 50.13%
FEDER urbain	54 624.08 euros HT_29.13%
Communauté urbaine Le Creusot-Montceau	38 906.39 euros HT_20,75%
TOTAL	187 530.47 euros HT_100%

DECIDE ce qui suit :

- D'approuver le plan de financement détaillé, ci-dessus, du projet de; Voie verte sur rails phase 2 à Montchanin
- D'autoriser la Vice- Présidente à solliciter les subventions FEDER et à mener les démarches afférentes ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 28 octobre 2024

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 29 octobre 2024
et publié, affiché ou notifié le 29 octobre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La vice-présidente,
Isabelle LOUIS

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La vice-présidente,
Isabelle LOUIS

